



Usage

La dalle minérale est insensible aux UV et aux intempéries.

Très résistante au trafic intense et à la glissance, elle est recommandée pour les ERP de catégorie 1 et la voirie.

Par son aspect minéral naturel, elle convient parfaitement aux lieux classés.

Rappel de la loi

Arrêté du 1 Aout 2006 article 7-1°2 Sécurité d'usage :

« En haut de l'escalier, un revêtement de sol doit permettre l'éveil de la vigilance à une distance de 0,50 m de la première marche grâce à un contraste visuel et tactile. »

L'utilisation des Bandes d'éveil à la vigilance doit se faire conformément aux dispositions de la norme NF P 98-351..



| | |
|-------------------------------|--|
| Dimensions | 412 x 600 mm |
| Composition | Minérale / Marbre |
| Coloris | Sur demande |
| Milieu de pose | Extérieur |
| Résistance à la glissance | Test SRT : 0.69 |
| Test Indentation | Conforme |
| Test stabilité dimensionnelle | Conforme |
| Dimensionnement et continuité | Conforme |
| Colle | Méthacrylate bi-composante (3Kg/m ²) |
| Norme | NORME NF P-98352 |

Mode de pose

Pose par collage

- Pose avec une colle méthacrylate bi-composante
- Remise en circulation < 1 heure

Conseil Phitech

Dans une démarche RSE, optez pour l'adhésivage qui élimine les risques santé pour les opérateurs et la gestion des déchets dangereux.